

Livre blanc de la documentation dans l'enseignement supérieur et la recherche

Septembre 2023

Table des matières

Table des matières	3
Résumé opérationnel	4
Recommandations	7
Éléments de chiffrage budgétaire	8

Résumé opérationnel

Le *Livre blanc de la documentation dans l'enseignement supérieur et la recherche – Plan BU 2030* fait le constat du décrochage alarmant ces dernières années des bibliothèques universitaires françaises par rapport à leurs homologues européennes, que la faible augmentation en valeur absolue des moyens qui leur sont alloués ne saurait masquer. Comblers durablement ce retard est d'autant plus urgent que dans le cadre des missions dévolues aux BU sont venus s'adjoindre des pans entiers d'activités nouvelles ou largement renouvelées¹ en matière d'appui à la formation et de soutien à la recherche. Ces activités aujourd'hui cruciales pour l'attractivité et la qualité de l'offre de formation initiale ou continue comme pour l'excellence et le rayonnement de la recherche voient leur pérennité menacée du fait d'un périmètre d'emplois et de ressources qui n'a pas suivi à proportion de leur développement. À cette situation devenue critique, il faut ajouter l'importance croissante du rôle social des BU dans le domaine de la vie étudiante, où elles sont déjà reconnues comme un facteur majeur de réussite pour les étudiantes et les étudiants. Les redéploiements de moyens effectués au sein des services documentaires, trop souvent au détriment de l'offre de ressources documentaires, ne suffiront pas à assurer de manière pérenne ces besoins nouveaux.

Les recommandations du livre blanc visent à rejoindre les moyennes européennes en matière d'indicateurs de moyens et de performance. Elles sont articulées en quatre volets : les ressources et services documentaires, les ressources humaines et l'évolution des métiers, le rattrapage immobilier, la stratégie nationale pour la documentation universitaire.

Les ressources documentaires

L'accroissement massif et nécessaire des moyens financiers destinés aux acquisitions documentaires constitue une réponse à la fois aux besoins des communautés universitaires et de recherche et au plan de soutien attendu par l'édition française. Si une part des ressources documentaires est acquise en langue étrangère, une proportion très majoritaire des acquisitions est faite auprès d'éditeurs scientifiques français, y compris pour les communautés de recherche.

Remettre durablement à niveau les crédits documentaires des bibliothèques universitaires répondrait tant aux légitimes inquiétudes des éditeurs scientifiques français qu'à l'indispensable soutien des activités de formation et de recherche des établissements et organismes d'enseignement supérieur.

Le suivi de ces moyens et l'analyse de leurs effets ont vocation à être intégrés dans le champ de compétences de L'observatoire de l'édition scientifique, les acquisitions documentaires des bibliothèques participant des conditions de pérennité d'un écosystème diversifié de revues et de publications, garant d'une large diffusion des résultats de la recherche et de la connaissance
L'effort financier nécessaire pour ce volet est estimé à 1,1 milliards d'euros d'ici 2030.

Les ressources humaines et l'évolution des métiers

Sur ce volet, l'enjeu est de disposer du volant de professionnels des bibliothèques, de la documentation et de l'information, indispensable aux missions d'accueil, de soutien à la formation, d'appui à la recherche, d'animation de la vie de campus.

L'effort de remise à niveau pour atteindre le niveau moyen d'ETP par usager européen doit se traduire par un ambitieux plan de recrutement, portant par priorité sur les catégories A et B. Il

¹ Rapport ADBU sur l'évolution des métiers et des compétences dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche – 2023 - <https://adbu.fr/actualites/levolution-des-metiers-et-des-competences-au-sein-des-bibliotheques-desr>

doit être accompagné d'un double effort portant d'une part sur la formation continue et d'autre part sur les indicateurs d'activités rapportés aux moyens. Déployer une politique ambitieuse de formation initiale et continue est une condition sine qua non pour répondre aux besoins de développement des compétences et d'évolution des métiers dans un contexte marqué par l'importance du numérique, les enjeux de l'intelligence artificielle et les défis de la transformation de la fonction publique. Disposer d'indicateurs d'activités fiables et suivis dans le temps permet de mesurer le retour sur investissement des moyens consacrés à ce volet et de rendre enfin visible la contribution des professionnels des bibliothèques dans les activités de formation et de recherche des établissements d'enseignement supérieur — il en va du succès du déploiement dans les établissements des politiques nationales dans ces deux domaines. **Atteindre les objectifs des recommandations représente 1,4 milliards d'euros d'ici 2030.**

Le patrimoine immobilier

Les bibliothèques universitaires sont, au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les espaces les plus intensément fréquentés, par l'ensemble des communautés étudiantes et sur des amplitudes horaires extrêmement larges. Si elles représentent une proportion significative du bâti universitaire, elles n'en demeurent pas moins dans une situation défavorable, voire critique, au regard d'une double évolution : l'accroissement du nombre d'étudiants et le besoin d'espaces de travail et d'études diversifiés. Sur ce volet, la France gagnerait à renouer avec une politique de constructions et de réhabilitations ambitieuse, comme elle a su en porter par exemple à la suite du rapport Miquel paru en 1989.

Cette politique doit s'articuler avec les territoires au sein desquels les universités assument un rôle toujours plus important dans le domaine de la formation (universitarisation des paramédicaux, campus connectés, CFA...).

Il est à souligner que le parc immobilier des BU souffre des mêmes maux structurels que le reste du patrimoine universitaire : vétusté, inefficience énergétique, déficit de maintenance courante. Il faut dans le même temps répondre aux enjeux des transitions énergétique et écologique en investissant (constructions neuves et requalification du bâti existant) dans des bibliothèques universitaires performantes énergétiquement, bien dimensionnées et entretenues correctement sur la durée. Pour cela, tout schéma pluriannuel de stratégie immobilière (national, régional ou local) doit intégrer les objectifs et indicateurs de suivi du plan de remise à niveau du patrimoine immobilier des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour les bibliothèques universitaires, cet investissement vertueux et efficace s'établit à l'horizon 2030 dans une fourchette de 462 M€ à 990 M€ (selon les sources de référence)

Pour une stratégie nationale de la documentation universitaire

Ce plan d'ensemble a vocation à s'inscrire dans une stratégie nationale pour la documentation universitaire, qui reste à construire et à porter par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et visant à prendre en compte et intégrer de manière systématique la contribution et le rôle des services documentaires dans le déploiement des politiques et stratégies de formation et de recherche de l'enseignement supérieur.

Pour reprendre le constat fait par la Cour des comptes en 2021, *"une stratégie d'ensemble élaborée en concertation avec tous les acteurs concernés s'impose. L'information et la documentation scientifiques constituent en effet aujourd'hui un levier fondamental du niveau de visibilité de la production scientifique nationale et de qualité de l'enseignement supérieur."*

Cette stratégie nationale ne saurait être réduite sur le plan national pour la science ouverte et à la politique publique de la donnée : par construction, la fonction documentaire a vocation à être articulée avec les missions de formation, de recherche, de médiation des savoirs et de la culture portées par le ministère. Elle exige, pour être efficiente et efficace, une meilleure coordination des diverses tutelles de la documentation universitaire : universités, organismes de recherche,

ministère et autres services de l'État et sur les territoires. Définir avec clarté les rôles, responsabilités et relations de chacun est prioritaire, de même que simplifier les organisations et les réseaux actuels, complexes et peu lisibles.

Enfin, l'élaboration de cette stratégie nationale doit inclure la nécessaire actualisation et réaffirmation du positionnement stratégique des services documentaires (mise à jour du Code de l'Éducation et renforcement du rôle stratégique du conseil documentaire).

La remise à niveau des budgets de fonctionnement des structures documentaires pour déployer cette stratégie nationale représente 223 M€ d'ici 2030.

Les propositions rassemblées dans le présent document sont le fruit d'une réflexion collective lancée à l'échelle des cadres supérieurs de la filière professionnelle. Elles portent la conviction que des bibliothèques universitaires bien dotées sont une condition nécessaire du renouveau scientifique français et du rayonnement de ses universités, organismes et écoles. La situation de déshérence actuelle ne relève pas de la fatalité ou d'une quelconque idiosyncrasie française mais de choix politiques qui, éclairés par une nette vision des enjeux déclinables en actions concrètes sur la durée, sont appelés aujourd'hui à relever le défi de la remise à niveau de la stratégie documentaire nationale.

L'ambition nationale s'affirme aujourd'hui dans des domaines structurants à forts enjeux scientifiques et politiques. Qu'il s'agisse de mener à bien la stratégie de réindustrialisation de la France en adaptant l'offre de formations sur le territoire et en développant une politique de formation continue innovante; de réussir la transition écologique en faveur d'un développement soutenable selon les engagements internationaux signés ; de reconnaître la médiation scientifique comme une mission structurante pour chercheurs dans un dialogue renouvelé avec les citoyens ; de favoriser la réussite et de veiller au bien-être et à la santé mentale des étudiants et des étudiantes ; sur tous ces sujets comme sur bien d'autres, les bibliothèques universitaires sont de formidables opportunités. Du fait de leur caractère transversal, leur inscription dans des réseaux favorisant la mutualisation et l'optimisation des moyens, leur périmètre d'action couvrant tout le champ de l'ESR et ouvert sur la société, elles offrent des effets leviers importants et un effet démultiplicateur aux investissements et mesures emblématiques venant renforcer le rôle de l'enseignement supérieur et de la recherche au cœur de la stratégie d'indépendance nationale.

Le Plan BU 2030 invite à des engagements forts et une stratégie nationale à la hauteur des enjeux. Se contenter comme on en a trop pris le pli de discours et de mesures en trompe-l'œil compromettrait en définitive l'avenir de la France comme grand pays scientifique et comme acteur majeur de la mondialisation des études supérieures.

Recommandations

Ressources et services documentaires

Mettre la France au niveau de ses homologues européens ; soutenir l'édition scientifique française

Recommandation n° 1 : porter d'ici 2030 la dépense documentaire annuelle hors licences nationales à 160 € par étudiant et, au-delà, suivre le rythme d'évolution de la moyenne européenne en la matière.

Ressources humaines et évolution des métiers

Accompagner les évolutions des métiers et des compétences pour faire face aux défis des transformations de la société, dans un environnement européen compétitif

Recommandation n° 2 : mettre en place un plan stratégique de recrutement pour atteindre 5 ETP de personnels de bibliothèque pour 1 000 étudiants en 2030, en priorisant les emplois de catégorie A et B.

Recommandation n° 3 : renforcer la formation initiale et continue en ciblant particulièrement les nouvelles missions portées par les bibliothèques universitaires et les enjeux d'une société numérique.

Recommandation n° 4 : identifier la contribution des personnels de bibliothèque dans les activités de formation et de recherche pour mesurer les résultats des moyens investis.

Rattrapage immobilier

Répondre à la diversification et à la massification des parcours de formation ; satisfaire aux objectifs de transition écologique et développement durable

Recommandation n° 5 : lancer un plan pluriannuel d'investissement pour construire 500 000 m² de nouvelles bibliothèques universitaires et rénover 350 000 m² du parc existant d'ici 2030

Recommandation n° 6 : définir les indicateurs de suivi et de performance propres aux programmes immobiliers de bibliothèques universitaires et les intégrer dans les schémas pluriannuels au niveaux national, régional et des établissements

Recommandation n° 7 : développer et formaliser l'implication des acteurs locaux dans le plan BU 2030 en garantissant les niveaux de financement et les délais de mise en œuvre.

Stratégie nationale

Permettre aux bibliothèques universitaires de jouer pleinement leur rôle de soutien des ambitions de la France en matière d'enseignement supérieur et de recherche

Recommandation n° 8 : définir une stratégie nationale pour la documentation universitaire avec un portage au plus haut niveau de l'État, identifiant clairement les enjeux, les priorités et clarifiant le rôle de chaque acteur.

Recommandation n° 9 : soutenir la stratégie nationale pour la documentation universitaire par l'abondement des crédits dans l'allocation des moyens pour les établissements et organismes

Recommandation n° 10 : réaffirmer le positionnement stratégique des services documentaires au niveau national et au sein des établissements et organismes

Éléments de chiffrage budgétaire

Ressources et services documentaires

Les éléments budgétaires ci-après sont tirés :

- de l'enquête statistique générale des bibliothèques universitaires² pour le début de trajectoire des crédits documentaires par étudiant
- de la note d'information du MESR-SIES n°4 d'avril 2021 « Projection des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2020 à 2029³ » pour l'évolution du nombre d'étudiants
- de l'étude ADBU sur les indicateurs des bibliothèques universitaires européennes⁴ mis à jour en 2022 (chiffres 2021) pour les moyennes européennes en matière de dépense documentaire par étudiant

Les montants s'entendent hors crédits dédiés aux ressources documentaires acquises dans le cadre de licences nationales et n'intègrent pas à ce stade les prévisions et projections de l'inflation potentielle sur la période considérée.

Les dépenses documentaires par étudiant s'établissent pour les bibliothèques universitaires françaises à 63 € en 2021 ; la moyenne européenne est à 151 €. L'échelonnement des accroissements de cette moyenne, corrélée à l'augmentation projetée de la population étudiante aboutit au tableau suivant ci-dessous. Le plan d'investissement 2024 – 2030 s'établit à 1,1 milliards d'euros sur les sept exercices budgétaires concernés.

Montant des crédits documentaires pris comme base de calcul : 90 M€

Année	Crédits documentaires par étudiant	Nombre d'étudiants	Crédits documentaires additionnels	Crédits documentaires annuels
2024	70 €	2 151 000	60 570 000 €	150 570 000 €
2025	85 €	2 151 000	92 835 000 €	182 835 000 €
2026	100 €	2 151 000	125 100 000 €	215 100 000 €
2027	115 €	2 157 000	158 055 000 €	248 055 000 €
2028	130 €	2 157 000	190 410 000 €	280 410 000 €
2029	145 €	2 157 000	222 765 000 €	312 765 000 €
2030	160 €	2 155 000	254 800 000 €	344 800 000 €
PLAN D'INVESTISSEMENT TOTAL			1 104 535 000 €	

² Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche – [Enquête statistique générale des bibliothèques universitaires](#)

³ Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche – Systèmes d'information et études statistiques – [Note d'information 21.04](#)

⁴ ADBU – [Étude sur les indicateurs des bibliothèques universitaires européennes](#) - 2022

Ressources humaines et évolution des métiers

Les sources des données ci-dessous proviennent :

- de l'enquête statistique générale des bibliothèques universitaires⁵ pour le début de trajectoire du nombre d'ETP par étudiant
- de la note d'information du MESR-SIES n°4 d'avril 2021 « Projection des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2020 à 2029⁶ » pour l'évolution du nombre d'étudiants
- de l'étude ADBU sur les indicateurs des bibliothèques universitaires européennes⁷ mis à jour en 2022 (chiffres 2021) pour les moyennes européennes en matière d'ETP de professionnel des bibliothèques par étudiant

Dans ce cas également ne sont pas pris en compte les effets induits sur la masse salariale (MS) par l'évolution de l'inflation sur la période considérée. La masse salariale servant de base de calcul (année 2021) s'élève à 350 M€

Année	Ratio ETP / 1000 étudiants	Nombre d'étudiants	Effectifs travaillant en BU	Recrutements annuels	MS annuelle additionnelle v 2021	MS totale en rythme annuel
2024	4	2 151 000	8 604	1 604	80 200 000 €	430 200 000 €
2025	4,2	2 151 000	9 034	430	101 710 000 €	451 710 000 €
2026	4,4	2 151 000	9 464	430	123 220 000 €	473 220 000 €
2027	4,6	2 157 000	9 922	458	146 110 000 €	496 110 000 €
2028	4,8	2 157 000	10 354	431	167 680 000 €	517 680 000 €
2029	5	2 157 000	10 785	431	189 250 000 €	539 250 000 €
2030	5,2	2 155 000	11 206	421	210 300 000 €	560 300 000 €
PLAN D'INVESTISSEMENT TOTAL				4 206	1 018 470 000 €	1 368 470 000 €

Rattrapage immobilier

Le bâti des bibliothèques universitaires⁸ représente 6,6% du patrimoine immobilier des universités⁹ et établissements. L'estimation globale des besoins pour la remise à niveau du parc est chiffrée par le MESR à 7 milliards d'euros d'ici 2027 et par France universités à 15 milliards d'euros d'ici 2030, estimations dont la Cour des comptes signale qu'elles doivent l'une et l'autre être réévaluées plus précisément. **À proportion des surfaces, les constructions neuves et requalification de bibliothèques universitaires devraient donc bénéficier de 462 M€ dans la première hypothèse, de 990 M€ dans la seconde.**

Stratégie nationale pour la documentation universitaire

Les mesures d'ordre politique et opérationnel qui sont recommandées pour ce volet n'ont pas d'incidence budgétaire aisément quantifiable sur la durée considérée. Il convient toutefois de relever que les budgets de fonctionnement des services documentaires ont vocation à accompagner le développement des services et activités permis par le déploiement de moyens humains et matériels additionnels. Les recettes 2021 des bibliothèques universitaires hors masse salariale et hors dépenses documentaires se sont élevées à 162 M€. En se fondant sur la

⁵ Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche – [Enquête statistique générale des bibliothèques universitaires](#)

⁶ Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche – Systèmes d'information et études statistiques – [Note d'information 21.04](#)

⁷ ADBU – [Étude sur les indicateurs des bibliothèques universitaires européennes](#) - 2022

⁸ Inspection générale des bibliothèques, rapport n° 2016-A04 - L'adaptation des bâtiments des bibliothèques universitaires aux nouveaux usages : bilan des constructions récentes et perspectives – 2016 - <https://www.vie-publique.fr/rapport/36471-ladaptation-des-batiments-des-bibliotheques-universitaires-aux-nouveaux>

⁹ Cour des comptes – L'immobilier universitaire : du défi de la croissance à celui du transfert de propriété – 2022 - <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/limmobilier-universitaire> p. 22

trajectoire des dépenses de ressources humaines 2024-2030 (+34%), le tableau suivant peut être proposé par homologie :

Année	Crédits de fonctionnement annuels (M€)	Crédits à mobiliser dans le cadre du Plan BU 2030 (M€)
2024	165	3
2025	175	13
2026	185	23
2027	195	33
2028	205	43
2029	215	53
2030	217	55
TOTAL		223

Le Plan BU 2030 (déployé sur la période 2024-2030) s'établit dans une fourchette de 2,8 milliards d'euros à 3,3 milliards d'euros (suivant l'hypothèse retenue pour les financements nécessaires sur le plan immobilier).